

Department of Health / Ministère de la Santé
Office of the Chief Medical Officer of Health /
Bureau du médecin-hygiéniste en chef
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / (Nouveau-Brunswick) E3B 5G8
Tel / Tél.: 506-444-2112
Fax / Téléc. : 506-453-8702

Date : February 10, 2020 / Le 10 février 2020
To/Dest. : Parents, Guardians, Students and Staff / Parents, tuteurs, étudiants et personnel
From/Exp. : Dr. / D^{re} Jennifer Russell, Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef
Subject/Objet : **UPDATED** Coronavirus (2019nCoV) / **MISE À JOUR** Coronavirus (nCoV-2019)

Dear Parents / Guardians / Students / Staff,

This letter is to provide you with **updated** information about what is being done to protect those who have recently arrived in New Brunswick from China and to protect our communities.

Identification of imported cases of 2019-nCoV in Canada continues to be expected. However, the assessment of the public health risk of spread within Canada remains low.

It is important to understand what protection measures have already been put in place to identify **people who feel sick during travel** and for those who **become sick upon returning to Canada**.

Travelers from China enter Canada through international airports. Upon arrival in Canada travelers are asked to complete a health screening questionnaire at electronic kiosks placed at these airports and are to alert a Border Services Officer should they have any flu-like symptoms. If they have symptoms, Border Services Officers will contact a Public Health Agency of Canada (PHAC) Quarantine Officer who then performs a more detailed assessment.

Current evidence tells us that the 2019 novel coronavirus can be spread by someone who is showing symptoms and that close prolonged contact, like what you would expect to occur in a household, is most often required for transmission of the virus; can cause a range of mild to severe symptoms ; that it is possible that individuals will not recognize when they first develop symptoms, because they can be similar to a cold or flu and that fourteen days is the longest known incubation for this virus.

Bonjour,

La présente vise à vous fournir des renseignements à **jour** concernant les démarches entreprises pour protéger les personnes récemment arrivées au Nouveau-Brunswick en provenance de la Chine, ainsi que nos collectivités.

On s'attend toujours au signalement de cas de nCoV-2019 importés au Canada. On estime toutefois que le risque pour la santé publique d'une propagation au Canada demeure faible.

Il est important de comprendre les mesures de protection qui ont déjà été mises en place pour déceler **les personnes qui se sentent mal en voyage** ou celles **qui tombent malades à leur retour au Canada**.

Les voyageurs en provenance de la Chine entrent au Canada en passant par un aéroport international. À leur arrivée, on leur demande de remplir un questionnaire de santé aux bornes électroniques et d'aviser l'agent des services frontaliers s'ils présentent le moindre symptôme grippal. S'ils présentent des symptômes, le personnel des services frontaliers communiquera avec un agent de quarantaine de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) qui procédera à son tour à une évaluation plus détaillée.

D'après les données actuelles, le nouveau coronavirus 2019 peut être propagé par une personne qui présente des symptômes, et un contact étroit prolongé, comme celui entre les personnes qui vivent dans un ménage, est souvent requis pour que le virus soit transmis. Le virus peut causer un ensemble de symptômes allant de légers à graves; il est possible que les gens ne s'en rendent pas compte lorsqu'ils les développent, car ils peuvent être semblables à ceux d'un rhume ou d'une grippe et la période d'incubation peut durer jusqu'à 14 jours.

We also know that travellers coming from Hubei province to Canada continue to be at an increased risk for novel coronavirus infection. Therefore, new process has been put in place upon entry to Canada. **Anyone who has travelled to Hubei province in the last 14 days are now being asked to limit their contact with others for a total of 14 days from the date that they left Hubei – this means self-isolate; stay at home.**

The steps to limit contact with others include:

- o avoiding individuals with chronic conditions, compromised immune systems and senior citizens;
- o avoiding having visitors to your home;
- o avoiding situations such as social gatherings, work, school, daycare, health care facilities and seniors' residences;
- o limiting taking public transit, taxis and ride sharing;
- o washing your hands often with soap and warm water frequently for at least 20 seconds; and
- o covering your mouth and nose with your arm when coughing or sneezing.

It is also important that if you, or anyone you know, develops a fever, cough in the 14 days after visiting Hubei province, it is important to call ahead to a health care provider, and tell them your symptoms and your travel history. Health care providers in New Brunswick have been advised to contact their Regional Medical Officer of Health if they have a patient that meet this criterion and a further assessment will determine if there is a need for further actions such as hospital admission, self-isolation and testing.

For more information on the coronavirus www.gnb.ca/coronavirus.

Nous savons aussi que les personnes qui arrivent au Canada en provenance de la province du Hubei continuent à présenter un plus grand risque d'infection par le nouveau coronavirus. Par conséquent, un nouveau processus a été établi en vue de l'arrivée de ces personnes au Canada. **Les personnes qui ont voyagé dans la province du Hubei dans les 14 derniers jours doivent limiter les contacts avec d'autres personnes pendant une période de 14 jours à compter de la date à laquelle elles ont quitté Hubei – c'est-à-dire s'isoler et rester à la maison.**

Pour limiter ses contacts avec les autres, il faut notamment :

- o éviter les personnes qui ont des maladies chroniques ou dont le système immunitaire est affaibli ainsi que les personnes âgées;
- o éviter d'accueillir des visiteurs à votre domicile;
- o éviter les rencontres sociales, le travail, les écoles, les garderies, les établissements de soins de santé et les résidences de personnes âgées;
- o réduire au minimum l'utilisation du transport en commun, des taxis et des services de covoiturage;
- o se laver les mains souvent à l'eau tiède et savonneuse pendant au moins 20 secondes;
- o se couvrir la bouche et le nez avec son bras au moment de tousser ou d'éternuer.

Aussi, si vous ou une personne que vous connaissez présentez une fièvre ou une toux dans les 14 jours suivant un voyage dans la province du Hubei, il est important que vous téléphoniez à votre fournisseur de soins pour le prévenir et lui expliquer vos symptômes et vos antécédents de voyage. On a conseillé aux fournisseurs de soins de santé au Nouveau-Brunswick de communiquer avec le médecin-hygiéniste régional s'ils ont un patient qui répond à ce critère; une évaluation plus poussée déterminera si d'autres mesures s'imposent, comme une hospitalisation, un isolement ou des analyses.

Pour en savoir plus sur le coronavirus, visitez www.gnb.ca/coronavirus.



Dr. / D^{re} Jennifer Russell, BA, BSc, MD, CCFP
Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef